

Congrès International INES
9-12 septembre 2014
Rio de Janeiro

*« De l'usage de la schématisation dans la réalisation de supports pédagogiques
en Langue des Signes »*

Présentation de l'auteure



Monique Gendrot, diplômée d'un Master2 d'interprétariat Français/Langue des signes française (LSF), exerce son métier depuis Janvier 1990. D'abord employée dans un service de traduction et d'interprétation, elle intègre l'Institut National de Jeunes Sourds de Paris en Septembre 2001 sur la base d'un mi-temps, avant d'y officier à temps plein en 2007 au double titre d'interprète et membre permanent du Pôle LSF Ressources de l'Institut.

Avant d'exposer le sujet de notre intervention sur le thème des actions pédagogiques innovantes au travers d'une présentation intitulée : *« De l'usage de la schématisation pour la réalisation de supports pédagogiques en langue des signes »*, nous nous référerons d'abord au projet linguistique de l'INJS de Paris, en particulier au pôle langue des signes française.

1-Le projet linguistique de l'INJS de Paris : le Pôle LSF Ressources

En septembre 2007, lors de la rédaction du projet d'établissement, et plus spécifiquement le projet linguistique, apparaît dans les actions à mener la constitution de « pôles ressources » au nombre de trois :

- le pôle français oral
- le pôle français écrit
- **le pôle langue des signes française (L.S.F)**

Ils sont menés par des coordonnateurs-experts et composés de professionnels. Ils obéissent à une triple mission : mutualiser des outils, des projets, des compétences et l'expérience de professionnels de l'INJS ; poursuivre et finaliser la réflexion dans les domaines respectifs ; évaluer les actions mises en place. . La constitution de ces pôles n'exclut pas toute idée de formations complémentaires ou d'interventions de professionnels-experts extérieurs pouvant nourrir la réflexion et apporter une aide dans la réalisation de projets.

Ceci afin de participer au projet linguistique de l'établissement qui vise à mettre les jeunes sourds en situation d'apprentissage de la langue française orale et écrite et de la LSF de manière qu'elles soient maîtrisées comme langues de communication et langues d'enseignement. Cette mise en situation est double dans sa finalité : comprendre les enjeux des apprentissages au travers des particularités de chaque langue facilitant ainsi dans un second temps leur acquisition. Il s'agit d'orienter une pédagogie portée par des projets qui associe technicité et enjeux des langues « en présence ».

Dans cet objectif, le « **pôle LSF Ressources** » se définit les missions suivantes :



-**réflexion et concertation pédagogique** pour l'enseignement **de et en LSF**

-**élaboration de progressions et supports pédagogiques** pour l'enseignement **de et en LSF**

-**recueil des signes LSF professionnels** dans les filières du lycée professionnel et constitution de glossaires

-expertise pour le **développement de l'accessibilité en LSF**

-**mise en réseau des ressources externes et internes** au service des équipes et des jeunes

Il est placé sous la direction des deux Directeurs des Enseignements qui se partagent les classes de maternelle et primaire extra muros, et les classes de collèges et lycées intra et extra muros.

Il est composé de deux membres permanents : Alain Gébert (Sourd et professeur de LSF) et Monique Gendrot (interprète Français/LSF), auxquels se sont ajoutés pour l'année 2013-2014 Mr José Ventura (Sourd et professeur de technologie) et Mr Moez Beddaï (Sourd et professeur de LSF).



Alain Gébert



Monique Gendrot



José Ventura



Moez Beddaï

3-De l'usage de la schématisation pour la réalisation de supports pédagogiques en langue des signes.

Nous illustrerons notre propos en présentant deux actions menées l'une dans le cadre du Pôle LSF Ressources à l'INJS de Paris, l'autre aux Iles Seychelles dans le cadre d'un programme UNDP, financé par l'ONU, dont l'INJS de Paris a été le partenaire.

3-1 Conception et réalisation de « fiches outils » en LSF, relatives au domaine de l'énergie en général, et l'énergie électrique en particulier.

Les objectifs du projet:

- La production, à terme, de supports pédagogiques en LSF utiles en classe de physique, aux professeurs et aux élèves du collège et lycée.
- La publication de ces supports sur le site internet et intranet de l'INJS de Paris.
- L'élaboration d'un lexique propre aux matières scientifiques puis sa publication sur les pages intranet et internet de l'INJS

Sa genèse:

La demande est venue des professeurs de physique auxquels s'est ajouté le professeur de technologie, lui-même Sourd et membre du Pôle LSF. En effet, dans leur pratique d'enseignant ils se heurtaient à la double problématique :

- d'expliquer en LSF aux élèves du collège et lycée, les concepts inhérents au domaine de l'électricité telle la fission nucléaire, les atomes, neutrons, électrons, etc....
- d'utiliser un lexique qu'ils méconnaissaient ou bien qui n'était pas encore renseigné en langue des signes.

Ils se sont ainsi adressés au Pôle LSF Ressources de l'Institut dont l'une des missions est de rechercher et trouver en externe les ressources nécessaires, si ces dernières n'existent pas en interne. C'est ainsi qu'une convention de partenariat a été signée entre l'INJS de Paris et le Musée des Arts et Métiers (CNAM) à Paris. En effet, ce musée a pour spécificité d'exposer au public l'histoire des

sciences et des techniques (dont l'électricité). Parmi l'équipe chargée d'animer les visites, le musée a recruté Mr Nasreddine Chab, Sourd et médiateur, dont la mission est d'accueillir le public sourd en LSF, dont des classes d'élèves, collégiens et lycéens. Etant par ailleurs un excellent locuteur de sa langue, la langue des signes, il était, par conséquent, le plus à même, de répondre à la demande exprimée par les enseignants.



Son équipe pluridisciplinaire :

Ce projet a donc regroupé les 3 professeurs de physique : Mme Véronique Pasquet, Mr Jean-René Dijoux et Mr Benoît Devos et le professeur de technologie, Mr José Ventura, Mr Nasreddine Chab, moi-même, au titre d'interprète et membre permanent du Pôle LSF, et deux techniciens du Labo Photo Vidéo de l'Institut, Mrs Stéphane Mangaud et François Kovats, chargés du tournage puis de la post-production des « fiches-outils » en LSF.



M. Gendrot



V. Pasquet



J.R. Dijoux



B. Devos



J. Ventura



N. Chab



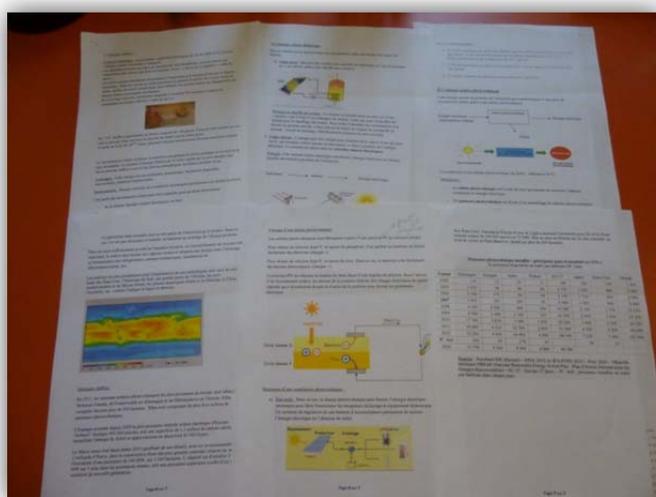
S. Mangaud



F. Kovats

Sa méthodologie :

Au vu des emplois du temps de chacun et la difficulté à réunir tous les acteurs au même moment afin de se concerter sur les contenus à travailler en LSF, puis de les travailler en LSF avant d'en effectuer le tournage et ensuite le soumettre pour validation, nous avons procédé comme suit : Chaque professeur s'est chargé du contenu d'une ou deux « fiches-outils » sous la forme d'un texte assorti de quelques illustrations ou bien de documents vidéos assortis d'explications en LSF pour le professeur de technologie. Au total, nous en avons 6. L'énergie en général, puis l'énergie électrique selon ses 5 modes de production : énergie solaire, éolienne, énergie hydraulique, énergie nucléaire, énergie thermique.



Ensuite, selon la disponibilité des professeurs nous avons travaillé avec eux le contenu des textes. De fait, nous nous sommes retrouvés avec deux professeurs « piliers » présents de bout en bout à la réalisation du projet, y compris durant sa phase de postproduction, Mme Véronique Pasquet (E) et Mr José Ventura (S). Ils ont été « les courroies de transmission » entre les professeurs auteurs de « fiches-outils » mais indisponibles pour répondre à nos interrogations ou bien nos suggestions et nous ont transmis leurs réponses.

Concernant Mr José Ventura, nous le verrons, il a également fait fonction de médiateur entre le professeur et Mr Nasreddine Chab, ou bien entre ce dernier et moi-même lorsque des notions avaient besoin d'être clarifiées avant d'être comprises par les uns et par les autres.

Son fil conducteur : la schématisation

Elle est présente à toutes les étapes de la réalisation des « fiches-outils » en LSF. Elle offre de nombreux avantages parmi lesquels :

-La « déverbalisation » des textes (énergie nucléaire, thermique, et solaire produits par les professeurs entendants) sous la forme de représentations mentales éminemment visuelles. Il s'agit de transformer et d'organiser l'information originale (texte) dans le sens d'une schématisation et d'une abstraction de ses traits principaux. Pour ce faire, cette dernière recourt à un ensemble suffisant de traits visuels pertinents, nécessaires à sa lecture, à sa mise en espace et par là même à sa mise en discours. Elle préfigure l'interprétation définitive en langue des signes.

-Le respect de la structure grammaticale de la langue des signes. En effet, la schématisation en transposant un univers en 3D sur un plan renvoie à une grammaire de l'image et obéit de fait à la structure de la langue des signes éminemment visuelle. Elle évite à terme une mise en discours obéissant au « français signé » qui superpose des signes empruntés à la langue des signes et les organise selon la structure grammaticale du français écrit (texte original). Nous le savons d'expérience l'usage du « français signé » est source de confusion de la part des élèves.

-La capacité de permettre la création de néologismes (nouveaux signes) lorsque le lexique standard vient à manquer. La schématisation en relevant et signifiant les traits visuels pertinents à la mise en discours se détache suffisamment de la langue écrite (français) pour permettre la création de nouveaux signes, une fois le concept compris grâce à elle.

-Un système d' « écriture » de la langue des signes lorsque le contenu de la « fiche-outil » est défini et produit par le professeur de technologie, Sourd lui-même et locuteur de sa langue, la LSF.

-L'accès aux concepts et à la connaissance pour des professionnels sourds peu lettrés qui rencontrent des difficultés à la maîtrise de la langue écrite tant dans sa réception que dans son expression.

-L'emploi de professionnels sourds peu lettrés mais capables de produire des mises en discours de haut niveau en langue des signes, à visée pédagogique ou médiatique.

Les étapes de sa réalisation en images au travers de la « fiche-outil » : l'énergie nucléaire



1-« Déverbalisation » du texte sous forme de schématisation réalisée par Monique Gendrot et soumise à validation à Mr Nasreddine Chab et Mme Véronique Pasquet.



2-Mise en discours en LSF avec la schématisation pour support.



3- Contribution de Mr José Ventura (S), professeur de technologie , au rôle de médiateur entre Mr Nasreddine Chab (S) et Mme Véronique Pasquet (E), professeur de physique. Mise en accord sur la mise en discours en langue des signes. Poursuite de la schématisation par Mme Monique Gendrot. **Film schématisation : [SCHEMA 2.MPG](#)**





4-Entrainement filmé à la mise en discours en LSF avant le tournage final au Labo Photo Vidéo. Ici la schématisation, travaillée en amont, sert de « prompteur » à cette mise en discours. Mme Monique Gendrot et Mr José Ventura sont tous les deux présents afin de superviser la production en LSF.

A noter : cette séance de travail, programmée en amont du tournage final pour chaque « fiche-outil », a abouti quelques fois à modifier la schématisation établie en amont. En effet, cette dernière s'avérait en inadéquation avec la fluidité de la mise en discours en langue des signes.

5- Validation de la mise en discours en langue des signes par le professeur de physique.

6- Tournage au Labo Photo Vidéo de l'INJS de Paris



Dernière mise au point sur la schématisation et la mise en discours finale en langue des signes





Maquillage et tournage avec Mr Stéphane Mangaud, technicien et responsable du Labo Photo Vidéo et Mr François Kovats, technicien.

7- Visionnage et validation par le professeur de physique de la mise en discours tournée en studio.

8- Postproduction assurée par les techniciens du Labo Photo Vidéo avec incrustation d'une animation en 3D du fonctionnement d'une centrale et de la fission nucléaire fournie gracieusement par E.D.F (Electricité de France) et de divers documents afin d'illustrer la mise en discours en langue des signes. Ajout d'un sous-titrage pour tous les termes à connaître et dactylogiés à l'écran. Cette dernière se fait avec la contribution de Monique Gendrot pour la place et le temps à accorder à l'incrustation des documents en fonction du discours produit en langue des signes. Elle vérifie également l'exactitude de la terminologie indiquée en sous-titre. Le tout est ensuite soumis à la validation du professeur de physique.



9- Projection du produit final : la « fiche-outil » énergie nucléaire

Film Centrale Nucléaire : [INES NUCLEAIRE.mp4](#)

3-2 Formation et mise en œuvre d'une équipe d'interprètes et médiateurs sourds aux îles Seychelles.



Son objectif: l'accessibilité des citoyens sourds aux Cours de Justice du pays.

Sa genèse : jusqu'en 2013 aucun citoyen sourd ne pouvait être poursuivi ou poursuivre en justice, faute d'une accessibilité en langue des signes. Aucun ne pouvait être interpellé, faute de pouvoir lui signifier ses droits, et ce pourquoi sa conduite était répréhensible.

En 2012, un appel à projets lancé par les Nations-Unies auquel répond l'Institut National de Jeunes Sourds (I.N.J.S) de Paris, associé à des acteurs locaux, permet la mise en place d'une action de formation et la mise en œuvre d'une **équipe mixte d'interprètes langues vocales du pays/langue des signes seychelloise (S.S.L) et de médiateurs sourds.**

L'INJS de Paris était déjà engagé sur le terrain au travers d'une Convention Cadre de partenariat en faveur d'un projet de Développement de la Langue des Signes Seychelloise (S.S.L) signée avec le gouvernement des Seychelles pour une période de trois ans (2011-2014).



D'ailleurs, à l'occasion de l'ouverture du VIIIème congrès international de l'INES (23 septembre 2009), Mr Alain Gébert (Sourd), professeur de LSF et responsable du projet au titre de l'INJS de Paris en avait fait une présentation. La convention était alors en cours de négociation.

Ses enjeux :

-La langue des signes seychelloise (S.S.L) est en cours de renseignement. Son premier tome du dictionnaire est en cours de réalisation et la terminologie juridique n'y apparait pas. En effet, aucun citoyen sourd n'ayant pu jusqu'ici accéder au domaine de la justice, ils en ignorent la terminologie et les notions juridiques. Par conséquent, à ce stade de développement de la SSL, mettre en place un programme d'accessibilité en langue des signes des Cours de Justice du pays apparaissait être une gageure.

-La langue des signes seychelloise commence tout juste à être enseignée auprès du public entendant. Par conséquent, les candidats à la formation d'interprètes avaient un niveau d'acquisition insuffisant par rapport à celui demandé habituellement dans les autres pays.

-La première classe d'enseignement spécifique pour enfants sourds a été ouverte en 2010. Auparavant, ils étaient mélangés aux autres enfants handicapés, tout handicap confondus et bénéficiaient d'activités dites « occupationnelles ». Par conséquent, les candidats sourds à la formation de médiateurs n'avaient pas été scolarisés (sauf une) et ne maîtrisaient donc pas la langue écrite, tant en réception qu'en expression.

Les solutions :

-La constitution d'une équipe mixte apprenants interprètes et apprenants médiateurs afin de répondre aux enjeux énoncés plus haut. En effet, les premiers ont de maîtriser le créole et l'anglais, mais pas suffisamment la langue des signes. Les seconds, formés et professionnalisés seront à même de s'adapter aux justiciables sourds en cas de difficultés d'interprétation (compréhension et expression) rencontrées par leurs collègues interprètes sur le terrain.

A noter : aux Seychelles la langue employée dans les cours de justice est l'anglais alors que la langue maternelle est le créole.



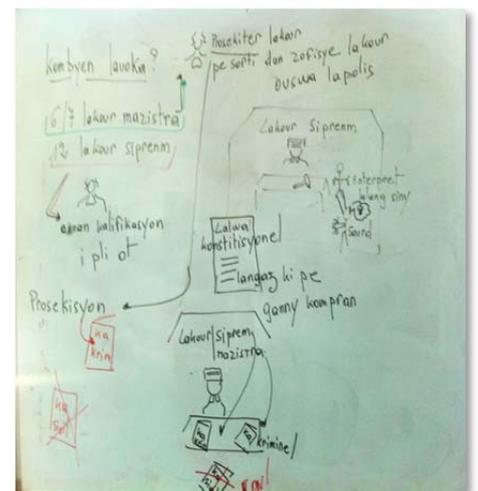
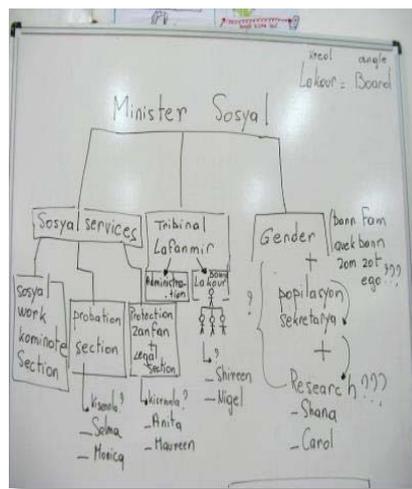
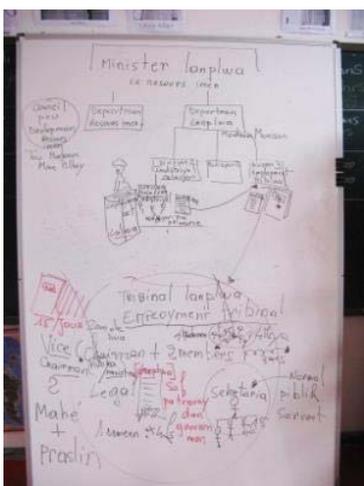
La formation regroupait quatre apprenants interprètes et quatre apprenants médiateurs. Parmi eux un seul homme, candidat médiateur.

-Le recours massif à la schématisation durant la formation afin de mettre à égalité tous les apprenants face au transfert de connaissances

1-Entrainement à la maîtrise de la schématisation pour la « déverbalisation » des textes relatifs à l'organisation judiciaire.



2-La schématisation comme supports de cours



4- La schématisation comme support à une action de sensibilisation aux Droits des Personnes Handicapées selon la convention internationale établie par l'O.N.U.



Nous le voyons à l'instar de notre premier exemple nous retrouvons les mêmes avantages à l'emploi de la schématisation comme support à des actions à visée pédagogique. Nous pouvons y ajouter sa capacité :

- à sensibiliser et initier à une terminologie écrite le public sourd, en difficulté face à la langue écrite. En effet, la schématisation n'exclut pas le recours à l'écrit. Au contraire, elle s'y associe afin de « nommer » les notions qu'elle explicite sous forme de schémas. Dans le premier cas, il s'agissait de notions scientifiques et dans le second de notions juridiques.

-à s'exporter à l'international afin d'y développer des programmes accessibles en langue des signes, y compris dans des pays où la langue n'est pas encore renseignée, ni documentée. Au contraire, en l'absence d'un lexique non encore renseigné ou bien non encore émergé, elle laisse toute latitude aux locuteurs sourds de cette langue de le faire. Elle permet la création de nouveaux signes qui prendront naissance dans la culture même du pays et en respecteront les représentations. En effet, dans ma démarche de formatrice aux îles Seychelles il n'était pas question d'exporter la langue des signes française.

Je finirai cette présentation en remerciant vivement le comité organisateur de ce XIIIème congrès international de nous avoir invités. En effet, l'INJS de Paris, depuis sa création, a maintenu une longue tradition d'échanges et d'amitié avec des institutions et des personnes de nombreux pays. L'INES et le Brésil y figurent. Nous sommes liés par l'Histoire. En effet, l'INES a été fondé en 1857 par un professeur sourd français Mr Ernest Huet, ancien professeur de l'institut de Paris puis directeur de l'institut des sourds-muets de Bourges en France. En 1855, il rédige un rapport à l'empereur Don Pedro en lui proposant de créer un institut pour sourds à Rio de Janeiro. Il se fait ainsi l'émule de Laurent Clerc, lui-même élève de l'Institut National de Paris parti aux Etats-Unis avec Gallaudet, fonder une école pour enfants sourds..

Aujourd'hui, l'INJS de Paris conserve toujours cet esprit en étant partenaire de programmes de développement et d'accessibilité **de** et **en** langue des signes soutenus par les Nations-Unies, tels celui des îles Seychelles.

Je vous remercie de votre attention.